

Plan d'accès



Accès Sainte-Alvère

Autoroute A89

De Bordeaux: sortie 13.1 - 1h50

De Brive la Gaillarde: sortie 16 - 1h20

Autoroute A20

De Limoges: sortie 16 - 2h00

Coordonnées GPS:

Long. 0°48' 32.8"

Lat. 44°56' 49.6"



Association Nationale Notre Village

Le Clos Joli - 19500 Meyssac

05 55 84 08 70

info@notrevillage.asso.fr- www.notrevillage.asso.fr



Journée de sensibilisation des élus et techniciens aux pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Mardi 18 novembre 2014

Salle des Aînés

9h-16h

SAINTE ALVERE (Dordogne)



PROGRAMME

9h00 Petit-déjeuner d'accueil

Offert par la commune de Sainte-Alvère

9h30 Accueil des participants

M. Philippe Ducène - Maire de Sainte-Alvère - Conseiller Général - Vice-président de la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe - Président du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

10h00 Aspect réglementaire et transition vers l'agroécologie

Intervention de **M. Philippe Reulet** - Chef du pôle Epidémio surveillance végétal - **DRAAF Aquitaine**

La transition agroécologique promotionnée par le Ministère en charge de l'agriculture consiste à revoir les pratiques agricoles pour les rendre plus compatibles avec l'environnement, avec une démarche reposant sur la performance économique, environnementale mais aussi sociale.

Cette nouvelle dimension s'applique également aux pratiques en zones dites "non agricoles". Concilier le désherbage des cimetières, des trottoirs et allées, l'entretien des espaces verts, des forêts et jardins avec une bonne surveillance des bioagresseurs, une utilisation rationnelle des produits (y compris de biocontrôle) sur le marché et des techniques alternatives dans une vision un peu systémique : tel est l'enjeu de demain.

Nous expliquerons en quoi la réglementation peut accompagner cette évolution, et quelles sont les orientations qui préfigurent ce changement.

10h30 Temps d'échanges

10h45 Charte O herbicide

Intervention de **M. Manuel Pereira** - Technicien au Pôle Paysages et Espaces verts - **Conseil Général de Dordogne**

Pourquoi le CG 24 a décidé de créer une charte O herbicide à destination des communes et EPCI de la Dordogne ? Les engagements des communes signataires avec un retour d'expérience et l'accompagnement proposé par les partenaires techniques.

Comment renoncer progressivement à l'usage des herbicides ?:

- réaliser un plan de désherbage communal*
- adopter un plan de gestion différenciée*
- développer des techniques alternatives préventives et curatives.*

11h15 Temps d'échanges

11h30 Dispositif d'aides

Intervention de **Marie-Laure Courivaud** - Chargée d'intervention ressource en eau et milieux aquatiques - **Délégation Atlantique-Dordogne - Agence de l'Eau Adour-Garonne**

Les modalités d'aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne en Zone Non Agricole.

11h45 Temps d'échanges

12H00 Déjeuner

14h00-16h00 Visite des réalisations de la commune de Sainte-Alvère